



SÉANCE DU 07 SEPTEMBRE 2023
(Date de convocation 1^{er} septembre 2023)

Délibération N° 20230907 - 5

Conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 8
Nombre de votants : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Le sept septembre deux mille vingt-trois à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Campan, en séance publique, sous la présidence de M. Alexandre Pujo-Menjouet, Maire.

Étaient présents : M. Alexandre PUJO-MENJOUET, Maire, M. Etienne LAY, Mme Brigitte BASCAULES, M. Sylvain SALIGOT, M. Thierry RIBEIRO, Mme Viviane TORNE, Mme Sarah LAGUERRE, Mme Charlotte FOUBERT, formant le quorum des membres en exercice.

Étaient absents :

M. Jean-François Rabaud procuration donnée à Mme Viviane TORNE
Mme Aurore Ville procuration donnée à Mme Charlotte FOUBERT
Mme Dominique Borgella-Adjudant procuration donnée à M. Sylvain SALIGOT
Mme Mélissa Pujo-Menjouet procuration donnée à Mme Brigitte BASCAULES
M. Benjamin Soucaze-Soudat procuration donnée à M. Etienne LAY
Mme Catherine Pécondon-Montgaillard procuration donnée à Mme Sarah LAGUERRE
M. Thibaut Maurin procuration donnée à M. Alexandre PUJO-MENJOUET

Secrétaire de séance : Mme Viviane TORNE

Objet : REVISION DU REGLEMENT DES CIMETIERES

Monsieur le Maire propose de modifier le règlement du cimetière qui n'est plus adapté au fonctionnement actuel, et permettre de répondre aux demandes en attente des administrés. Il précise que sur la commune peu de concessions possèdent des actes de concessions, aujourd'hui, il est nécessaire de régulariser ces actes de concession pour les nouvelles demandes.

Après avoir fait lecture intégrale du règlement des cimetières modifié, il propose aux membres du Conseil Municipal de l'approuver.

Le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

Article Unique : approuve le règlement des cimetières modifié.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.

Fait pour extrait conforme
Le Maire
Alexandre Pujo-Menjouet

